

Image not found or type unknown



## Une société travaillant pour AFP demande a mon association un Droit a l'image

Par **Aqualude**, le **27/04/2019** à **06:40**

Sur le site de notre association nous avons sitez et mis l'image d'un arcticle de presse . Une société disant agir pour l'Agence Française de Presse nous réclame de leur fournir la licence de AFP . De retirer la photo et de leur faire un courrier sous 14 jours..

Je ne suis pas le web master mais président de l'association.

Que faire mes risques merci de votre réponse

Par **janus2fr**, le **27/04/2019** à **09:00**

Bonjour,

Effectivement, l'AFP a confié à une entreprise la tâche de veiller au respect de ses droits d'auteur.

Il est étonnant que cette entreprise, bien connue pour cela, ne vous ait pas encore demandé une somme d'argent pour éviter les poursuites, c'est généralement ainsi qu'elle pratique.

En tout cas, si vous ne disposez pas des droits sur cette publication, retirez la vite de votre site...

Par **Aqualude**, le **27/04/2019** à **14:58**

Nous l'avons enlevé . Maid Dois je leurs répondre ou faire la sourde oreille.  
Si je répons c'est admettre le fait .